L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 6 NOVEMBRE 1884.

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Commençant Dimanche, 2 Novembre,
MATINEES MERCREDI ET SAMEDI,
LES ARTISTES FAVORIS,
W. A. Mestayer, Theresa Vaughn,
Et leur Troupe de Comédiens, dans la Comédi Musicale la plus drôlatique qui ait jamais été représentée en Amérique,
WE, US & CO.
AT HOT SPRINGS.
Avis Spécial—Les Retours d'Election, Mardi, 4 Nov. seront lus sur la scène.
Lundi soir, 10 novembre—La Troupe du Madison Square Theatre, dans leur récent succès, THE PRIVATE SECRETARY.
1er nov—

THEATRE ST-CHARLES
DE BIDWELL.
ANNONCE EXTRAORDINAIRE,
Commençant Dimanche, 2 Nov.
MATINÉES, MARDI ET SAMEDI.
Le Pittoresque Spectacle Dramatique, par Belot et d'Ennery, (auteur des Deux Orphelines)
THE PAVEMENTS OF PARIS
Nous la direction de JOHN RICKABY; la richesse du monde en décors nouveaux et nouvelle mise en scène et effets à mécanique; Costumes appropriés et un fort personnage.

AVIS SPECIAL.
LES RETOURS D'ELECTION, MARDI, 4 Novembre, seront lus sur la scène.
Dimanche, 9 Nov.—LE AN ADAMLESS EDEN COMPANY. 1er nov—

GRAND OPERA HOUSE.
D. BIDWELL.....Directeur
DIMANCHE, 9 NOVEMBRE 1884.
L'éminent Tragédien,
FREDERICK WARD,
dans un spectacle magnifique de reprises de toutes puissants et noblesouvrages étanchés du cervoau des plus grands auteurs du monde
—Le Répertoire—
Dimanche—Richard III.
Lundi—Yorkshire
Mardi—Richelieu
Mercredi Othello M. Warde comme Iago.
Jeudi et Matinée—Ingomar, le Barbare.
Jeudi—Brutus, ou la Fall of Tarquin, avec la comédie de Shakespeare, Katherine and Petruchio, en plus.
Vendredi—Virginius.
Samedi—Grande Matinée—Richelieu
Samedi Soir—Richard III.
Le contrôle s'ouvre JEUDI 30 oct, pour les séries.
DIMANCHE, 9 Nov.—Mlle Annie Wertein dans le chef-d'œuvre de Geo. Hoey Under the Upas.
2oct—

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE PARANTA,
Au coin des rues Bourbon et Orléans.
La plus grande salle de spectacle qui existe.
OUVERTURE PROCHAINE.
Pièce de début:
MAZEPPA,
Avec la célèbre écuyère Mlle ZOE LAYTON, et la remarquable équestre GIPSEY.
Nouvelle troupe dramatique—superbes décors nouveaux—costumes élégants—Musique—Ballet—Spectacle varié de bout en bout et 50 comparses.
N'OUBLIEZ PAS CECI,
que le prix d'entrée reste le même qu'autrefois. Entrée 10 cts Sièges réservés, 25 cts.
On demande des comparses, hommes et femmes, de 8 à 10 heures du matin au Pavillon A M. W. M. Paul, directeur de la scène, de 10 h. à midi. 23oct—

Nouveautés d'automne et d'Hiver
—CHEZ—
GODCHAUX
MAGASIN DE
LINGE
—ET—
CONFECTIONNE
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.
SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.
Nous ferons l'ouverture de
Nos nouveautés
EN
Habillements pour
Hommes,
Jeunes Gens et
Enfants
A
DES PRIX TRES MODIQUES.
Des échantillons, ainsi que des listes pour mesures seront envoyés sans frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17oct—
Médaille d'Or. Diplome d'honneur
Paris 1878 Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Bréveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont plainement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
17nov— Seul propriétaire de cette boisson

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS,

Bandages Herniaires, Brayelles, Suspenseirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, &c.
Faite sur commande et ajustée par
A. McDERMOTT,
183 rue de Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
23avril 84 1 an

LEON OUBYROUZE.
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Compagnies et de l'Ouest
39 RUE DECATUR.
nov—1an Nlle-Orléans.

D. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans traitement et le guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus de la jeunesse. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les contentements la supersensibilité et les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue actibile. Guérisons garanties en peu de temps. Le Docteur Perez guérit par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de leur système guéries promptement. Le Docteur Perez's Quieting Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 8 rue South Rampart.
nov—6d 1o

Fabrique de cornioches Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Cornisches et dessus de fenêtre en fer galvanisé
Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light
247 & 249 rue Magazine.
19 sept— NLLE-ORLEANS.

SPECTACLES BALS, &c.
Grunewa'd Opera House.
EUGENE ROBINSON..Directeur.
CE SOIR ET
Tous les soirs—Matinées MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE.
Début de la
Vraie Troupe d'Opéra Comique,
Dans la charmante pièce de M. Lecocq,
LE PETIT DUC,
Représentée par
50 artistes, 10 danseurs et danseuses,
30 jeunes dames en Amazone.
Très fort personnel, grand chœur, magnifiques costumes, décors nouveaux et un orchestre complet, sous la direction de Philip Gerseling.
Admission—50c, 75c et $1. Places réservées aux matinées 50c dans toute la salle. On peut obtenir des places réservées six jours à l'avance au bureau du contrôle. Le bureau est ouvert de 10 a.m. à 10 p. m. 4nov—

LE LIEU FAVORI POUR LES DAMES ET LES ENFANTS.
ROBINSON'S
DIME MUSEUM and THEATRE
—
GRAND SUCCES.
13,783 personne ont assisté le premier jour—
7,985 Souvenirs donnés aux dames.
Amenez les Dames,
Amenez les Enfants
Voir la Grande Compagnie Double.
Plus de Curiosités, plus d'Artistes
Qu'aucun autre Musée en Amérique.
Ouvert tous les jours de 10 a. m. à 10 p. m.
Représentations toutes les heures.
DIX SOUS POUR TOUS, DIX SOUS.
4nov—

INSTITUTIONS.
Classe d'espagnol.
MLLE B. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à Pension, cette, cette St Philippe et Prieur, le premier LUNDI de novembre, de 5 à 6 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine—le lundi, le Mercredi et le Vendredi.
Les personnes—dames et demoiselles,—qui voudront faire partie de la classe sont priées de s'adresser à Mme Cornu, coin St. Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 514 rue Magazine. 17 oct—1 mois

INSTITUT
MARKEY & PICARD,
Au coin des rues Esplanade et Roche-blave, Nlle-Orleans.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.
Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.
Pour plus amples informations on prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar, J, D.

INSTITUTION ORATO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Le cours de Français et d'Anglais comprend toutes les branches d'enseignement et est conduit à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ehrle, et une d'ouvrages de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément telle que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts sans frais aux parents.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand apprris à l'Institut. 17 août

Leçons d'Espagnol.
Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magazine, près Felicity.
26mars—

Restaurants.
Restaurant français et Salon d'huîtres de Jules.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Restaurant et un Salon d'huîtres au No 169 RUE DES EMPARS, près du marché Povdras, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de meilleur provenant du marché ou du jas. Vins et liqueurs de choix.
JULES MANAUD,
11 oct—3m, M, J, D Propriétaire.

RESTAURANT PIZZINI,
182 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES LABRIER
MM. PIZZINI & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans le maison
21 oct—1an

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.
DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.
"Messieurs: Mon père demeure à Glover Vt. Il a longtemps souffert des Scrofules, la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER, de crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."
DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaitre les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la
Salsepareille d'Ayer.
Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait de demangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai à l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Le changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."
La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.
PREPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

L.S.L.
QUE TOUT
—LE—
MONDE
SACHE
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans,
MARDI, 11 OVEMBRE 1884.
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ..... $75,000, soit $75,000
1 Lot de ..... 25,000, ... 25,000
1 Lot de ..... 10,000, ... 10,000
2 Lots de ..... 5,000, ... 10,000
5 Lots de ..... 2,000, ... 10,000
10 Lots de 1,000 10,000
20 Lots de ..... 500, ... 10,000
100 Lots de ..... 200, ... 20,000
200 Lots de ..... 100, ... 20,000
500 Lots de ..... 50, ... 25,000
1,000 Lots de ..... 25, ... 25,000
PRIX D'APPROXIMATION
• Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant au numéro qui sera gagné le lot de $75,000, soit..... 6,750
• Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $25,000, soit..... 4,500
• Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit..... 2,250
1,967 Lots montant à $265,500
CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Billet entier, $5 | Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à tous les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les cloches ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans. Lne
P.O.
Adresser ordres, correspondances et faire mandats-poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

PETITES ANNONCES.
DEMANDES.
On demande—Un jeune garçon désirant constituer au No 18 rue Dauphine Gages, $4 00 par semaine. 6nov—1f
Egaré—Du No 302 rue Dumaine, une jeune Chatte de Malte. Une récompense convenable sera donnée à la personne qui la ramènera à l'adresse ci-dessus. 4nov—3f
A VENDRE.
A vendre—Une maison, couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une épicerie, et qui vient d'être complètement restaurée; elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St. Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov— Mo, Dim &c
A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille 28 avril

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTE DE CONSTABLE.
E. B. Chevalley & Co. vs. J. Schmith.
QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7857.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, sous l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, designés par les lots Nos 5 et 6 de l'Ancien No 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jasper, Général Taylor et Annexe, Gme District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas et une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Peyroux, notaire, le 2 février 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK CAKAMBAT.
Constable.
29 oct—29—5,12,19,26, nov 3 d6 3

MONITION.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concernie, salut:
ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jos. P. Guinault, executeur, pour la succession d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un decret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884, du 21 avril 1884, du lot de terre ci-après indiquée "Blanche Bebe vs. Estelle Bebe et als." pour un partage, No 941: du docket de la dite Cour. Et attendu que la propriété ci-dessus décrite a été vendue par une monition ou ajournement, conformément aux sections 2470, 2371, 2372, 2373 du Code de Procédure, et a été vendue en 1870 et on nue communément comme les Statuts lois visés de la Louisiane
A ces causes, il est donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qu'elles aient à faire opposition ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une information de quelque nature que ce soit, à l'un ou l'autre jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque que l'on pourrait prétendre exister dans ou relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quel conque, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquels la vente aurait lieu ne soit pas confirmée et homologuée.
A la vente susdite la propriété ci-après décrite, M. Auguste Hoffman et devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cents cinquante piastres ($7350), le balance à compter à 1 et 2 ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.
Description de la propriété telle qu'elle appert de l'acte de vente faite par le dit Jos. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 30me jour d'avril 1885, lequel acte donne la date de terre No. 9 et 10. Ils contient chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt huit pieds de profondeur et avec toute les droits, titres et intérêts y dependant.
Nlle-Orléans, 7 octobre 1884.
JULES VIENNE, Greffier. H. L. LAZARDS, Juge.
22oct—3f en 30j.

AVIS DE SUCCESSION.
Succession de Mme Marie Louise Cauvin, veuve de Pierre U. Gueringer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,176. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre U. Gueringer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
6nov—6 11 15
Cardons & Cook vs leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,920—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Cardons & Cook et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James J. Corcoran, Syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
5nov—5,9,14
Succession de W. Meagher.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,556—Division D—Attendu que J. B. Wills, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. Meagher, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
5nov—5 9 14
Succession de Therese Mauckhart, femme décédée de Daniel Lanahan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,440 -Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Daniel Lanahan, tuteur naturel, administrateur cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
1 nov—1 5 9
Succession de William H. Hunt
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,439 - Division G—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Carleton Hunt, Exécuteur Testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
4nov—4, 8, 13, W. J. MCGEEHAN, Greffier.
Succession de Louis Blanc.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3059—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressés d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par James Arthur Blanc, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4nov - 4,8,13
Succession de Michael Sandford.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,065—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wills, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
30oct—30—4,8 nov
Succession de D. M. Higgs.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,499 Division E—Attendu que Mme Veuve Katelle C. Higgs a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu D. M. Higgs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier
29 oct—29—nov 2 7

Rue RONOMO, sage-femme, et mède cin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, Nlle-Orléans. Demande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur, à la matrice, douleur difficile dans le sexe, enflures, les vers chez les femmes et les enflures des plaies aux jambes. Chambres pour les dames qui veulent d'accoucher. Prend un bon traitement et à des prix en rapport avec la temps. Visible à toute heure. Exergant sa profession depuis 25 ans. elle se recommande au public

ENCRE JAPONAISE
COMMUNICATIVE
Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.
Encre Moderne
Noire en écrivant restant toujours limpide.
MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.
Dépôt chez les principaux Libraires de la ville.
N. ANTOINE & FILS
PARIS

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF
Arthur McLaughlin vs. Morris Nessman.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 3177. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natches Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux lots de terre, numéros un et deux de l'ancien numéro 305, borné par les rues Prieur et Clara, Deuxième et Martin (maintenant Wilton) Les dits lots mesurent au pied américain comme suit, à savoir: Le lot numéro Un étant l'ouest mesure vingt-trois pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent vingt six pieds au pouce entre lignes parallèles et de face à la rue Clara et le lot numéro deux attenant au lot numéro Un, mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent vingt six pieds six pouces entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de A. De Armas, en date du 26 mai 1871, annexé à un acte passé pardevant J. Cuvillier, notaire, le 31 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
4 nov—4 11 13 25—dec 2 6.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Edward Miller vs. Ses Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,466.—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 octobre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, designés par les lots Nos 5 et 6 de l'Ancien No. 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jasper, Général Taylor et Annexe, Gme District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas et une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Peyroux, notaire, le 2 février 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK CAKAMBAT.
20 oct—29—5,12,19,26, nov 3 d6 3

MONITION.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concernie, salut:
ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jos. P. Guinault, executeur, pour la succession d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un decret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884, du 21 avril 1884, du lot de terre ci-après indiquée "Blanche Bebe vs. Estelle Bebe et als." pour un partage, No 941: du docket de la dite Cour. Et attendu que la propriété ci-après décrite a été vendue par une monition ou ajournement, conformément aux sections 2470, 2371, 2372, 2373 du Code de Procédure, et a été vendue en 1870 et on nue communément comme les Statuts lois visés de la Louisiane
A ces causes, il est donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qu'elles aient à faire opposition ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une information de quelque nature que ce soit, à l'un ou l'autre jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque que l'on pourrait prétendre exister dans ou relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quel conque, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquels la vente aurait lieu ne soit pas confirmée et homologuée.
A la vente susdite la propriété ci-après décrite, M. Auguste Hoffman et devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cents cinquante piastres ($7350), le balance à compter à 1 et 2 ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.
Description de la propriété telle qu'elle appert de l'acte de vente faite par le dit Jos. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 30me jour d'avril 1885, lequel acte donne la date de terre No. 9 et 10. Ils contient chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt huit pieds de profondeur et avec toute les droits, titres et intérêts y dependant.
Nlle-Orléans, 7 octobre 1884.
JULES VIENNE, Greffier. H. L. LAZARDS, Juge.
22oct—3f en 30j

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTE DE CONSTABLE.
E. B. Chevalley & Co. vs. J. Schmith.
QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7857.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, sous l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, designés par les lots Nos 5 et 6 de l'Ancien No. 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jasper, Général Taylor et Annexe, Gme District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas et une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Peyroux, notaire, le 2 février 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK CAKAMBAT.
20 oct—29—5,12,19,26, nov 3 d6 3

MONITION.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concernie, salut:
ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jos. P. Guinault, executeur, pour la succession d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un decret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884, du 21 avril 1884, du lot de terre ci-après indiquée "Blanche Bebe vs. Estelle Bebe et als." pour un partage, No 941: du docket de la dite Cour. Et attendu que la propriété ci-après décrite a été vendue par une monition ou ajournement, conformément aux sections 2470, 2371, 2372, 2373 du Code de Procédure, et a été vendue en 1870 et on nue communément comme les Statuts lois visés de la Louisiane
A ces causes, il est donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qu'elles aient à faire opposition ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une information de quelque nature que ce soit, à l'un ou l'autre jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque que l'on pourrait prétendre exister dans ou relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quel conque, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquels la vente aurait lieu ne soit pas confirmée et homologuée.
A la vente susdite la propriété ci-après décrite, M. Auguste Hoffman et devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cents cinquante piastres ($7350), le balance à compter à 1 et 2 ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.
Description de la propriété telle qu'elle appert de l'acte de vente faite par le dit Jos. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 30me jour d'avril 1885, lequel acte donne la date de terre No. 9 et 10. Ils contient chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt huit pieds de profondeur et avec toute les droits, titres et intérêts y dependant.
Nlle-Orléans, 7 octobre 1884.
JULES VIENNE, Greffier. H. L. LAZARDS, Juge.
22oct—3f en 30j

AVIS DE SUCCESSION.
Succession de Mme Marie Louise Cauvin, veuve de Pierre U. Gueringer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,176. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre U. Gueringer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
6nov—6 11 15
Cardons & Cook vs leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,920—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Cardons & Cook et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James J. Corcoran, Syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
5nov—5,9,14
Succession de W. Meagher.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,556—Division D—Attendu que J. B. Wills, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. Meagher, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela